



# FICHE PAYS

# SÉNÉGAL



Accéder au site pour  
organiser votre voyage  
[www.readytogo.fr](http://www.readytogo.fr)

**Pays :** Sénégal  
**Capitale :** Dakar  
**Langues :** Français, Wolof  
**Population :** 14 354 6902 hab (2015)  
**Densité :** 71,8 hab./km<sup>2</sup>  
**Superficie :** 196 722 km<sup>2</sup>  
**Monnaie :** Franc CFA (XOF)  
**Fuseau horaire :** UTC+0  
**Domaine internet :** .sn  
**Indicatif téléphonique :** +221

## SYSTÈME DE **SANTÉ**

La santé au Sénégal est gérée par le « Ministère de la santé et de la prévention médicale », avec un système de protection sociale public et privé.

Le système de santé publique au Sénégal rembourse 40 à 80% des frais de santé dans les établissements publics, mais uniquement sur les soins primaires. Les attentes sont interminables et la qualité des soins nettement en dessous des normes. La capacité d'accueil des établissements de santé au Sénégal est extrêmement faible par rapport à la population totale du territoire. Les frais de santé pour un Sénégalais sont vraiment très onéreux par rapport au salaire moyen.

Le système de santé privé est payant et très cher. Les soins ne sont pas forcément meilleurs que dans le secteur public mais les attentes sont moins longues. Seules les personnes adhérentes à un système d'assurance santé privée peuvent bénéficier des soins.

Notez qu'au Sénégal on parle français. Vous risquerez tout de même d'avoir parfois des petits problèmes de compréhension du français sénégalais qui est différent du nôtre.

## MALADIES

- **Dengue :** cette maladie infectieuse est transmise par la piqûre d'un moustique infecté par le virus de la dengue. Ses principaux symptômes sont : des poussées de fièvre, des courbatures et des maux de tête. Le paracétamol est largement recommandé pour éliminer ces douleurs. Évitez l'aspirine, cela risque d'engendrer des risques hémorragiques très importants.
- **Rage :** la maladie se transmet par les chiens, les renards ou les chauves-souris. Ne touchez donc pas un de ces animaux là-bas. Le moindre contact avec un animal infecté sans consultation médicale expresse peut vous être fatale. Vous pouvez aussi vous faire vacciner avant votre départ.
- **Diarrhée du voyageur :** la maladie est due essentiellement à l'eau et à la mauvaise hygiène, la prévention est de mise.
- **Paludisme :** la maladie existe toute l'année au Sénégal. La maladie est transmise par les piqûres de moustique. Prenez les mesures classiques contre les piqûres de moustique.
- **Chikungunya :** faites attention, le risque d'infection est réel au Sénégal. Ce sont les moustiques infectés qui transfèrent le virus. En cas de symptômes gripaux (maux de tête, douleurs musculaires et articulaires), consultez un médecin au plus vite. Prenez les mesures classiques contre les piqûres de moustique.
- **Les MST :** Aucun risque supplémentaire, par rapport aux autres pays voisins, mais la précaution est de mise. C'est principalement lié aux comportements.

# VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour rentrer au Sénégal. Mais certains sont obligatoirement à mettre à jour :

- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite.
- **Hépatite A** : le vaccin contre l'hépatite A est recommandé pour les personnes désirant séjourner pour une longue durée ou celles comptant s'installer dans des régions à conditions sanitaires incertaines ou dans des zones isolées.
- **Hépatite B** : ce vaccin est recommandé en cas de séjours longs ou répétés.
- **Rage** : en cas de séjour prolongé, en situation d'isolement.
- **Fièvre jaune** : si vous vous rendez dans les zones reculées du Sénégal.

**Bon à savoir** : un certificat de vaccination anti-amarile est obligatoire pour ceux qui voyageront depuis plus d'un an ou restés plus de 12 heures dans un pays où il y a des risques de fièvre jaune.

SOINS	TARIFS
Consultations chez un généraliste (Pendant les heures habituelles de consultation)	7.31 €
Soins dentaires	22.87 €

## LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME PUBLIC

- Attentes interminables dans les établissements de santé
- Qualité très médiocre des soins de santé
- Etablissements trop peu nombreux par rapport au nombre d'habitants

## LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME PRIVÉ

- Les soins sont onéreux
- Il faut payer avant de se faire soigner
- La qualité des soins n'est pas nettement supérieure à celle du public.

### NUMÉROS D'URGENCE UTILES

- Police: **17**
- Pompiers: **18**
- Samu: **33 824 24 18**

### CONSEILS WORLD PASS

Partir au Sénégal sans souscrire une assurance santé privée serait totalement inconscient. Une assurance internationale de type World Pass est indispensable pour voyager l'esprit serein.

World Pass permet de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile

